

Comité Ornais de Défense de la Laïcité

A Monsieur Louis Schweitzer
HALDE
11 rue Saint-Georges
75009 Paris

Flers, le 16 juin 2007

Monsieur le Président,

Par ce courrier, les membres du conseil d'administration du C.O.D.L. tiennent à vous faire part de leur indignation quant à la délibération n°2007 du 14 mai 2007 prise par la HALDE.

Par deux fois, en moins d'un an, la HALDE a légitimé le port du voile islamique dans les lieux hautement symboliques de la République française au mépris total de ses principes et valeurs. La première fois le 5 juin 2006, dans les préfectures pour la remise du certificat de nationalité française puis le 14 mai 2007 à l'école.

La loi du 15 mars 2004 qui interdit aux élèves le port de signes religieux ostensibles (votée par 493 députés contre 36 et 32 abstentions) a pacifié les établissements scolaires. Mais en ne statuant pas sur les parents accompagnateurs de sorties scolaires, elle a laissé ouverte une brèche dans laquelle, une fois de plus, les intégristes - dans leurs incessantes tentatives de déstabilisation de la République - se sont engouffrés.

Et comme il n'existe pas ailleurs de loi qui définisse précisément les droits et devoirs des "collaborateurs occasionnels" de l'école publique, la HALDE prétend la créer, se substituant ainsi à la représentation nationale.

En donnant raison aux fondamentalistes, en agissant contre la laïcité et contre le principe constitutionnel d'égalité hommes-femmes, la HALDE participe à la communautarisation de notre société, ce qui est pour nous inacceptable et dangereux.

Au lieu de s'apitoyer sur la discrimination dont seraient victimes ces mères de familles, il convient de rappeler qu'elles se discriminent elles-mêmes (ou sont poussées à le faire par leur entourage) en portant un signe qui les sépare des autres, qui les emmure. La HALDE examine les conséquences de discriminations mais ne s'interroge pas sur les causes....

Nous souscrivons à l'argumentation développée dans les courriers de *Regards de femmes* et du *CPLAID*, et comme ces deux associations, nous vous demandons de réexaminer votre position en approfondissant vos enquêtes de terrain.

Nous vous prions d'agréez, Monsieur le Président, nos salutations laïques et républicaines.

Pour le conseil d'administration, la Présidente

Martine Ruppé